

AUBAÏ MEMA





Sommaire

Mot du Maire.....	3
En direct du conseil municipal	4
Mot du Policier Municipal	5
Elections	6
Carnet rose.....	7
Etat Civil	7
C.C.A.S.....	8/10
Culture & Festivités	11/12
Lumières sur	13
Nouveau sur Aubais	13
Pour info.....	13
Ecole	14/15
Environnement	16/17
Urbanisme.....	18
Chronique des Associations	19/22
Agenda.....	23
Aubais pratique.....	24



Conception graphique : Acticom- Mairie
Directeur de la publication : Pilar Chaleyssin, Maire
Crédits photos : Mairie d'Aubais, associations locales
Impression : Imprimerie Rouverand - Nîmes
Tirage : 1450 exemplaires

Que de chemin parcouru avec des équipes différentes mais dynamiques et compétentes !

On ne peut qu'être fier des réalisations faites au bénéfice des Aubaisiens sans mettre en péril les finances de la commune. Depuis 2001, il n'y a eu qu'une seule hausse d'impôts : en 2016 afin de compenser partiellement la suppression des dotations de l'Etat.

2019, s'inscrit dans cette même logique : il n'y aura pas d'augmentation du taux imposition !

La douce quiétude qui règne à Aubais nous offre la qualité du bien vivre qui nous tient à cœur et à laquelle nous sommes attachés, malgré la volonté de quelques uns à semer le trouble et les doutes là où il n'y a aucune raison d'y en avoir.

Pour qu'un village puisse vivre et avoir un avenir, son développement et l'apport de services sont essentiels, sinon il glisse dans l'anonymat. La réinstallation de services disparus au fil du temps a été, et est toujours, mon objectif pour maintenir le bien être et la vie dans notre village.

Et je peux vous assurer qu'Aubais est bien vivant !

En effet, c'est avec une très grande satisfaction que nous ouvrons à la rentrée de septembre, une 7ème classe élémentaire. S'il fallait une preuve pour montrer la pleine expansion de notre village, la voici !

Le Commissaire Enquêteur a donné un avis favorable à la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Dans les prochaines semaines, nous l'arrêterons par délibération au cours d'un Conseil Municipal.

Un petit mot aussi sur la concertation nationale.

Aubais s'est inscrit parmi les communes ayant accueilli un débat le 21 février dernier organisé par la CMA30 (Chambre des Métiers et de l'Artisanat) et Midi Libre. J'ai pu remettre le cahier de doléances à Monsieur le Préfet. Je ne manquerai pas de relever auprès de toutes les instances les demandes de notre communauté.

Je remercie une nouvelle fois les membres du CCAS et de l'Asso CCAS pour l'organisation réussie du goûter des Aînés. Relooké en cabaret, cet après-midi festif a fait l'unanimité de la part de tous nos invités.

Le printemps, avec ses beaux jours, a installé ses quartiers avec un peu d'avance. Notre territoire, et surtout sa garrigue, se réveillent doucement et sont prêts à accueillir marcheurs et promeneurs d'ici et d'ailleurs.

Je conclurai en félicitant Clotilde Gontel qui a été mise à l'honneur par la Chambre des Métiers le 8 mars dernier à l'occasion de la Journée des Droits de la Femme en tant que jeune chef d'entreprise et artiste d'art installée à la galerie Nick.

Bonne lecture à tous !
 Votre Maire «dévouée»

*Le Maire,
 Pilar Chaleyssin*



Conseil Municipal du 18 février 2019

Etaient présents :

Mesdames : Pilar Chaleyssin, Nicole Barthélémy, Annie Noguero, Brigitte Bohm, Ariane Carreau, Mireille Schneider

Messieurs : Roger Vigne, Jacques Bény, Patrick Mathevet, Yves Moroso

Absents excusés :

Arnaud Zafrilla, Joël Canet

Elisabeth Bélière a donné procuration à Brigitte Bohm
Gaëlle Juarez a donné procuration à Mireille Schneider
Didier Boisson a donné procuration à Jacques Bény

Autorisation au Maire de signer le compromis et l'acte authentique pour la cession de la parcelle B388

Il s'agit d'autoriser le Maire à signer le compromis et l'acte authentique pour la vente de la parcelle B388 d'une superficie de 2168 m² sise ZA de l'Oreille pour un montant de 10 000€.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Désaffectation et déclassement du domaine public d'un chemin au droit de la parcelle B2158

Il s'agit de désaffecter et déclasser le chemin au droit de la parcelle B2158 d'une superficie de 385 m² afin de pouvoir le vendre.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Autorisation au Maire de déposer un dossier de demande de subvention d'état 2019

Il s'agit d'autoriser le Maire à demander une subvention dans le cadre de l'aménagement de la place du Château afin d'offrir un espace convivial et fonctionnel tout en conservant le plan taurin. S'agissant de la cour d'honneur du château, l'aménagement devra être validé par la DRAC. Le montant prévisionnel des travaux est de 311 159€ HT étalé sur plusieurs années. Une subvention de 30% est sollicitée.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.



" Les procès-verbaux et délibérations sont consultables dans leur intégralité en mairie ".

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2017

Il s'agit d'adopter le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable en 2017

Il s'agit d'adopter le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.

Demande de subvention des sapeurs-pompiers humanitaires du GSCF

Il s'agit d'accorder et de fixer le montant d'une subvention demandée par les sapeurs-pompiers du Groupe de Secours Catastrophe Français.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'ajourner la délibération et de la présenter au Conseil d'Administration du CCAS.

Vote des droits d'emplacement pour la fête votive 2019

Sur proposition de la Commission des Fêtes, il s'agit de fixer comme chaque année le montant des droits d'emplacement pour les forains et les restaurateurs pour la fête votive.

Vote du Conseil Municipal à l'unanimité.



Obligations légales de débroussaillage

C'est le moment de procéder aux travaux, si ce n'est déjà fait. La préfecture dans son arrêté n° 2013008-0007 du 8.01.2013 a rappelé la nécessité de débroussailler sur 50 mètres autour des propriétés bâties, à charge du propriétaire des bâtiments.

La Préfecture a sélectionné notre commune et celle de JUNAS comme «communes pilotes» dans le domaine du débroussaillage.

En conséquence, les services de la D.D.T.M. vont entreprendre des actions ciblées sur ces deux communes afin de contraindre les propriétaires à réaliser les travaux nécessaires à la protection contre l'incendie.

L'action des services de l'état et du département sur notre commune va commencer au mois d'avril par des «courriers gentils» invitant les propriétaires les plus exposés à réaliser les travaux. Cette démarche s'accompagnera d'une réunion publique particulièrement destinées aux destinataires de ces courriers.

En l'absence de réaction, la phase suivante sera un courrier officiel de mise en demeure, suivi d'une verbalisation par timbre-amende de 135 Euros, et de l'exécution d'office des travaux avec mise à la charge financière des propriétaires.

Inventaire des puits anciens

Je participe activement en collaboration avec le service d'information géographique de la Communauté des Communes à l'inventaire des puits anciens de notre commune.

Cette démarche répond à plusieurs objectifs :

- Dresser un inventaire précis des puits, trous, aqueducs, mais également avens, sources, grottes, Etc. qui constituent un patrimoine historique remarquable et témoignent du travail énorme fourni par les ancêtres de ce village.
- Répertorier avec précision ces ouvrages autrefois situés au sein d'exploitations agricoles. aujourd'hui abandonnés, ils constituent le témoignage du passé de la commune, mais sont recouverts d'une végétation dense, et constituent parfois un danger pour les randonneurs, chasseurs ou vététistes.
- Connaître avec davantage de précision la ressource en eau de la commune pour mieux la gérer.
- Inventorier les aménagements pluviaux remarquables réalisés par les «anciens» avec beaucoup d'intelligence et de savoir-faire, de sorte à répondre au mieux aux besoins en termes d'aménagements futurs pour préserver le village des dégâts liés aux eaux pluviales.

Ce travail que j'avais commencé en collaboration avec Laurent BLUM en charge de la cartographie dématérialisée VEREMAP, m'a permis de découvrir l'immense travail réalisé bénévolement depuis plus de vingt ans par un passionné d'histoire M. LAVERGNE, qui a réalisé des recherches historiques sur AUBAIS depuis la préhistoire, en passant par la période romaine, le marquis de BASCHI et bien d'autres choses très intéressantes.

Nos échanges vont aujourd'hui permettre de compléter les données géographiques issues de mes relevés par des données historiques précises et documentées. Chaque puits, citerne, mare ou autre lieu chargé d'histoire sera daté avec précision à l'appui de documents d'archive.

Bref, je convie tous les aubaisiens intéressés à venir découvrir ce travail, et pour ceux qui auraient connaissance de vestiges oubliés de me les faire découvrir afin de compléter ce travail que nous comptons bien léguer à la postérité.
D'avance merci

Dégâts occasionnés par les animaux sauvages

Nous sommes très souvent confrontés aux dégâts occasionnés par les animaux sauvages (sangliers, renards, etc..). Il est important que j'en sois immédiatement informé, car je suis en relation permanente avec les services de la chasse et de lutte contre les animaux nuisibles, qui manquent parfois d'informations.

Olivier SALEUR,
Policier municipal



Réforme électorale = répertoire électoral unique

La nouvelle réforme électorale entre en vigueur le 1er janvier 2019.

Un Répertoire Electoral Unique est créé et regroupe l'ensemble des électeurs de toutes les communes via un portail web. La tenue de ce répertoire est confiée à l'INSEE.

Les **demandes d'inscription sur les listes électorales seront dorénavant prises tout au long de l'année** jusqu'au 6ème vendredi avant un scrutin, soit cette année le 30 mars 2019 pour les élections européennes du 26 mai prochain.

Chaque électeur inscrit dans le Répertoire Electoral Unique recevra un identifiant national qui sera inscrit sur sa carte d'Electeur.

Les électeurs pourront consulter leurs données personnelles, vérifier leur commune de rattachement ou faire une demande d'inscription en ligne sur le site internet www.service-public.fr

Les électeurs inscrits, vivant à l'étranger, devront faire le choix avant le 31 mars 2019 de s'inscrire sur les listes électorales communales ou rester sur les listes électorales consulaires.

A défaut de choix, l'inscription sera maintenue sur la liste consulaire.

Il n'y aura plus de « double inscription ».

Les jeunes de moins de 26 ans pourront bénéficier de l'adresse de rattachement de leurs parents pour rester inscrit.

Les contribuables aux impôts directs pourront demander leur inscription dès le 2ème rôle fiscal consécutif.

Les gérants de société, ou détenant des parts ou capitaux dans une société pourront solliciter leur inscription.

Changement important pour les élections européennes 2019

Elles auront lieu le dimanche **26 mai 2019**.

Rappelons qu'elles ont lieu au suffrage universel direct à un tour.

A partir de cette année, le pays ne sera plus découpé en huit circonscriptions régionales mais formera une circonscription unique, comme la grande majorité des pays européens .

Chaque pays se voit attribuer un nombre de siège en fonction de sa population. Il doit ensuite conduire le scrutin sur son territoire et nécessairement à la proportionnelle.

En 2014, l'Europe comptait 751 eurodéputés. En 2019, avec le Brexit, ce nombre est ramené à 705 eurodéputés. L'Europe a également rééquilibré la composition du Parlement Européen en allouant des sièges supplémentaires à 8 états membres «sous-représentés». C'est le cas de la France qui se voit attribuer 5 sièges supplémentaires. Soit un total de 79 députés français.

Vous pouvez voter par procuration . Il vous suffit de vous déplacer auprès de la gendarmerie au minimum 2 semaines avant le vote.



Ses parents voulaient qu'il naisse dans la cité montpelliéraine...
Et bien que nenni !

Gabin en a décidé autrement !
Il voulait être GardoisEt Gardois il sera !

Ce qui fut dit par Gabin fut fait !

Il n'a pas laissé le temps à sa maman de franchir la frontière départementale.
Gabin a montré sa jolie petite frimousse dans le cabinet de la sage-femme
de sa maman à Sommières, le 19 février 2019.

Bienvenue à toi, petit bonhomme et toutes nos félicitations à ta maman et ton
papa. Arthur, ton grand frère, doit être très heureux de t'accueillir.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Bienvenue à :

- Kenzo Michaël Didier DARANCY né le 05 décembre à Montpellier
- Maëlysa alicé CONTI née le 29 décembre 2018 à Nîmes
- Kenzo, Jean-claude, Laurent ROUVIERE né le 29 décembre 2018 à Nîmes
- Tomoci Patrick TASSIER née le 31 janvier 2019 à Montpellier
- Jonas, Vadim KACZMAREK DESCHAMPS né le 15 février 2019 à Nîmes
- Gabin Gauthier Maurice BOISSON né le 19 février à Sommières

Décès

Nos sincères condoléances à la famille et aux proches de :

- Paulette, Jacqueline, Josette GARCIA née LAMBERT décédée à le 18 décembre 2018 à Aubais
- Claude, Alexis, Henri BOUET décédé à le 20 décembre 2018 à Avignon
- Frédéric, Ernest, Antonin BONFILS décédé le 04 janvier 2019 à Aubais
- Jacques, Gaston, Joseph ESCALAS décédé le 07 janvier 2019 à Montpellier
- Marguerite PINETTI née DAMERINO décédée le 11 janvier 2019 à Aubais
- Alice, Marie VERNAY née BEDON décédée le 21 janvier 2019 à Aubais
- Alain, Maurice, Albert, Edouard DEBARLE décédé le 30 janvier 2019 à Nîmes
- Marie, Rose, Françoise FY née PEREARNAU décédée le 31 janvier 2019 à Nîmes
- Georges, Raymond GRAU décédé le 13 février 2019 à Aubais
- Gilbert, Antoine BIEL décédé le 17 mars 2019 à Nîmes
- Andrée MAZELLIER née ROUX décédée le 18 mars 2019 à Issoire (Puy de Dôme)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Don à Saint-Hilaire

Le mercredi 20 février, une délégation composée de Madame le Maire, des représentants du CCAS, de l'Asso CCAS et de 2 élus du Conseil Municipal des Jeunes, s'est rendue à Saint-Hilaire dans l'Aude pour porter les dons récoltés suite aux inondations d'octobre dernier.

Nous avons été reçus par Monsieur le Maire, Jean-Louis Carbonnel, et des membres de son équipe municipale dans un Algéco faisant office de mairie.

Monsieur le Maire nous a fait visiter son village où les stigmates de cette catastrophe sont encore très présents.

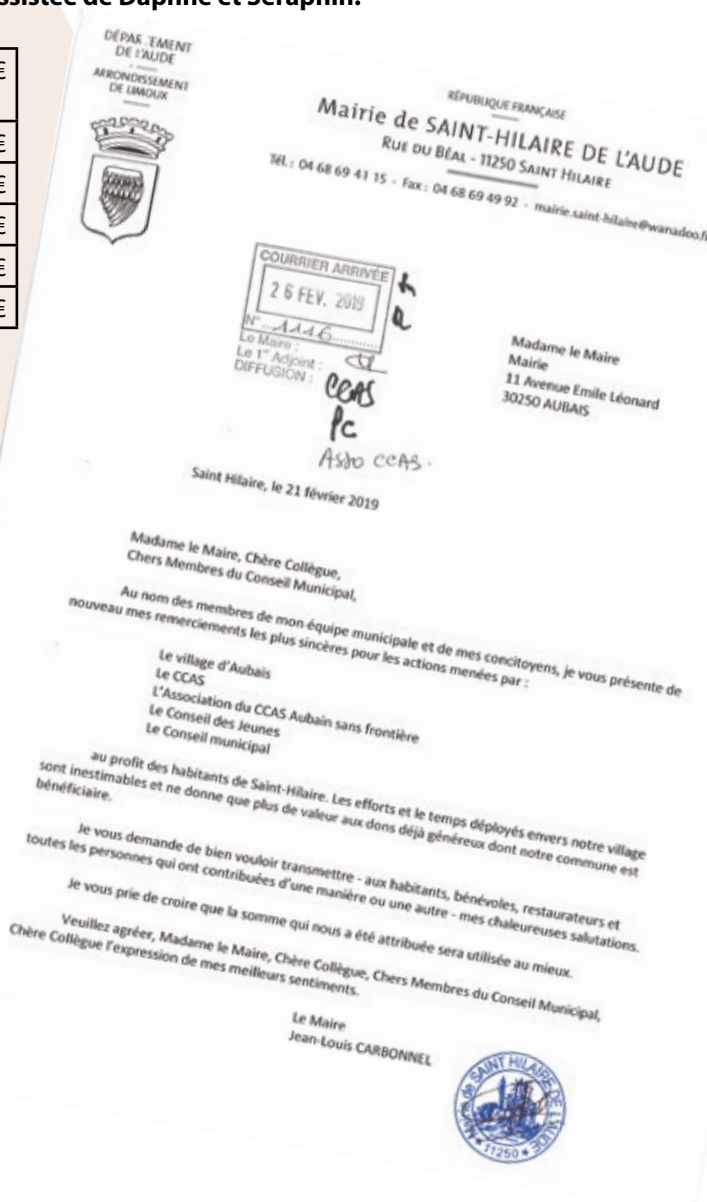
Une vive émotion s'est emparée de nous face à la vision des infrastructures et des habitations abîmées ou détruites.

La vue du paysage déformé nous a rappelé le traumatisme vécu par les Nîmois en 1988 et par tous les Gardois en 2002.

La somme de 5 317€ a été remise par Madame le Maire assistée de Daphné et Séraphin.

- Le repas antillais organisé par l'Asso CCAS , le CCAS, Franck et Nancy Bonnet	2 300€
- Don du CCAS	1 500€
- Don de l'Association «Aubais sans frontières»	950€
- Dons de particuliers	150€
- La tombola de Noël du Conseil des Jeunes	417€
	5317€

En signe d'amitié et de remerciements, nous sommes tous invités le 22 juin 2019 à Saint-Hilaire lors d'un rassemblement.



Extrait de l'Indépendant, journal de l'Aude

SOCIÉTÉ

Aubais solidaire de la commune

Mercredi 20 février, St Hilaire a reçu la visite de représentants d'Aubais dans le Gard, l'association du CCAS, le CCAS lui-même, Aubais sans frontières, le conseil des jeunes et le conseil municipal. Ces représentants sont venus apporter aux sinistrés de St Hilaire, le produit des actions menées dans leur village par les bénévoles, les associations, les restaurateurs (tombolas, repas...). Le maire Jean-Louis Carbonnel les a chaleureusement remerciés pour ce chèque de 5 317 € et leur a fait la visite du village. Encore une fois la solidarité s'est exprimée d'ailleurs, de personnes souvent sans attaches avec le village, mais pour qui, la détresse d'une catastrophe comme celle subie, soulève la générosité et le besoin d'aider les autres. Un grand merci à ce village et ses habitants que St Hilaire prendra soin de garder en mémoire.



Goûter des Aînés

Le 3 février dernier, nous avons accueilli **126 personnes** venus en couple ou entre amis partager un moment de convivialité et de bonne humeur.

La décoration de la salle des fêtes donnait le ton: Ambiance années '60 pour une après-midi «rétro».

Le spectacle «Les Années Ladies» regroupait les succès des années 50 à 80 et débordait de fantaisie. Tout y était : costumes, chorégraphies originales et versions musicales modernisées et inédites. Le disque vinyle retrouvait ses lettres de noblesse à la façon «1001 Ladies».

Le répertoire varié a fait remonter en chacun de jolis souvenirs. 6 chanteurs et danseurs ont repris des refrains connus et autres hits incontournables rehaussés de plumes, strass et paillettes.

La galette et la frangipane accompagnées de claret de Die, de jus d'orange, de café ou de thé ont permis à chaque table de trouver son roi. Merci à Philippe Martin pour la confection du goûter.

Le spectacle terminé, la troupe s'est prêtée au jeu des photos souvenirs avec nos invités. C'est sur un fond musical que chacun a pu papoter avant de rentrer chez soi.

Un coup de chapeau aux élus du CCAS, aux extra-municipaux et aux membres de l'Asso CCAS qui ont fait de cette journée un moment féérique.

Perfectionnement au code de la route

Au vu du succès de la première édition, une **nouvelle session pourrait être organisée courant avril** avec Mr Stajano, moniteur à l'auto école JP CONDUITE à Aigues Vives.



Ce stage post-permis d'environ 2 heures abordera différents thèmes (priorité, rond-point, réglementation du stationnement, nouveaux panneaux, dépassement, etc..) et répondra aux questions des personnes présentes.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter le CCAS au 04 66 80 89 07 ou par mail: ccas@aubais.fr dès que possible afin de programmer et organiser cette formation.

5€/personne (chèque à l'ordre du Trésor Public) vous seront demandés.
Le solde sera pris en charge par le CCAS.

Ce stage est une remise à niveau ; il ne concerne pas la récupération de points.

Les nouvelles aides pour la rénovation énergétique

L'Etat a annoncé le maintien du dispositif «**Coup de pouces économies d'énergie**» via le Certificat d'Economie d'Energie.

Rappelons que ce dispositif impose aux fournisseurs d'énergies fossiles de participer à l'effort de rénovation énergétique notamment:

- Les travaux d'isolation des combles ou des toitures
- Le remplacement d'une chaudière au fioul par un équipement type pompe à chaleur, chaudière biomasse, système solaire,....

Petite nouveauté qui a son importance : le dispositif dépend des ressources du foyer et sera valable jusqu'au 31 décembre 2020. Même si le montant de l'aide est **fonction des revenus**, c'est une excellente nouvelle pour les ménages les plus modestes en précarité énergétique.

Une condition cependant : les travaux devront être effectués par un professionnel RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Pour en savoir plus :

www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-economies-energie

www.anah.fr

www.capecb.fr

Ces aides peuvent être cumulables.

Prenez le temps de bien vous renseigner avant de monter votre dossier.



La boîte à livres du Foyer Rural

Le Foyer Rural propose un nouveau service aux Aubaisiens. Il a mis à leur disposition une boîte à livres et s'est occupé de la création de cet ouvrage de A à Z. Le résultat est vraiment réussi, **c'est un travail de professionnels !!!**

Celle-ci est installée à coté de la crèche. Elle permet à ceux qui n'ont pas accès aux horaires de la bibliothèque de découvrir une nouvelle façon d'échanger des livres.

Le principe : déposer des livres en bon état dont vous voulez faire profiter les futurs lecteurs et choisir celui que vous voulez lire parmi ceux déjà installés.

Toute sorte de littérature peut être mise à disposition ; vous trouverez même des Bandes Dessinées pour les plus jeunes.

Nous remercions très sincèrement le Foyer Rural qui a concrétisé le projet et pris en charge l'achat des matériaux nécessaires ainsi que **les artisans bénévoles qui ont mis leur savoir-faire** et leur disponibilité au service des administrés de la commune pour la conception de ce meuble et son installation.

Cette réalisation de très bon goût, l'assemblage bois/ferronnerie s'harmonise très bien, s'intègre parfaitement au cadre du village. Elle est accessible à tous, tout proche des écoles et de la crèche. Nous espérons que chacun en fera bon usage pour pérenniser cette belle initiative.

Bonne lecture à tous !

Fête votive



La fête votive se prépare. **Elle se déroulera du 14 au 18 août.** **Tous les jeunes nés en 2001 sont invités à s'inscrire** auprès de la mairie afin de représenter la jeunesse aubaisienne et participer à l'animation durant les festivités.

Pour annoncer le programme de ces journées festives, une affiche est traditionnellement éditée et diffusée. Elle est très attendue des aubaisiens.

Comme l'année dernière, un appel est lancé à tous ceux qui désirent **contribuer à l'élaboration de cette affiche**,..... sur le thème du village et des traditions camarguaises, une œuvre originale et libre de droits.

Vous pouvez transmettre vos propositions par courrier à la mairie ou par mail : contact@aubais.fr **avant le 30 mai.** Les membres de la commission des festivités et de la culture se réuniront pour choisir l'illustration qui inspirera l'affiche 2019.

Nous vous espérons nombreux à prendre ... vos crayons, pinceaux, appareil photo.... !!!

Marché nocturne

La commission des festivités propose d'organiser un **marché nocturne les 1ers vendredis du mois de juin à septembre.** Pour cela, nous recherchons des commerçants, artisans, artistes ou particuliers souhaitant participer à cet événement.

Si vous êtes intéressé ou si, dans votre entourage, quelqu'un peut l'être, merci de contacter la mairie par courrier ou par mail : contact@aubais.fr

La réalisation de ce projet ne pourra se concrétiser qu'avec la confirmation d'un certain nombre de participants.

Une date à retenir ! Festival Sauta Rock

Une nouvelle association aubaisienne est née :

A FOND LA SAUCE

Créée par des jeunes motivés pour leur village et passionnés de musique rock, cette toute jeune association nous propose, en collaboration avec la commission des festivités de la commune, leur première manifestation :

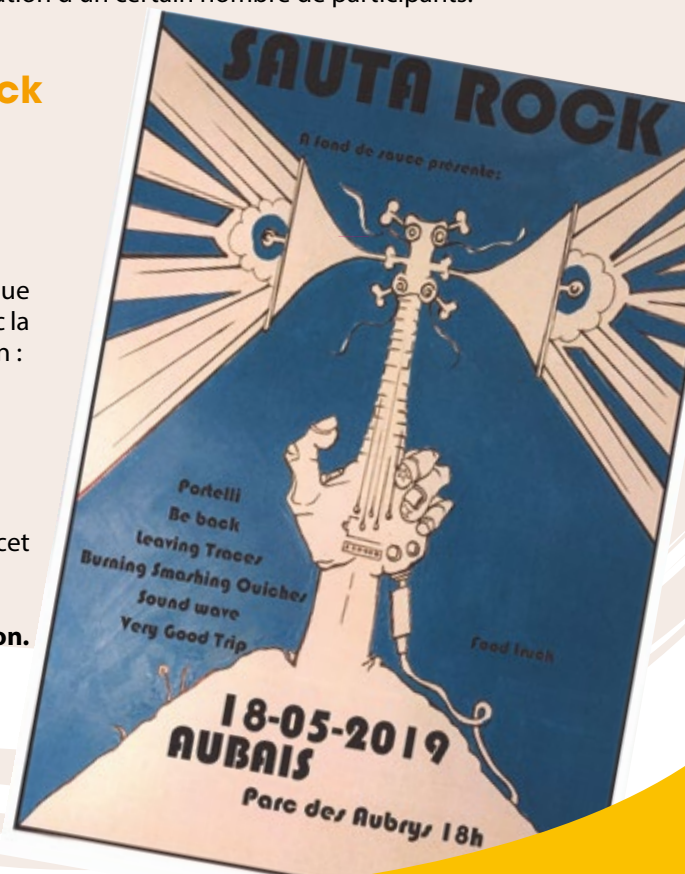
**un festival de musique rock dans un cadre de verdure,
le parc Des Aubrys- le samedi 18 mai à partir de 18 H
(Entrée gratuite)**

6 formations musicales régionales et locales participeront à cet événement.

Une buvette et le Foodtruck « l'Atelier » assureront votre restauration.

Cette soirée peut être l'occasion de se retrouver, jeunes et moins jeunes, pour un moment festif et convivial. Nous vous y attendons nombreux et motivés.

Nous souhaitons longue vie à « Afond la sauce », en espérant partager avec eux d'autres événements dans les années à venir



Le 20 juin 2019, nous vous proposons une soirée conviviale dans **le parc Des Aubrys**
Concert de Chicuelo et Cécilia Arbel
avec repas «tiré du sac»

Chacun pourra s'installer dans le parc pour pique-niquer avant le concert qui débutera à 21 H 30.

Le camion food-truck « l'Atelier » sera présent pour tous ceux qui n'auront pas préparé de panier.

CHICUELO, c'était au départ, une banda, composée d'un groupe d'amis qui, lors des premières férias, animait surtout les rues ... et les bars.

Cette pena a élargi progressivement son champ d'action, elle est devenue une référence dans le genre.

Aujourd'hui, Chicuelo II est l'orchestre d'harmonie, titulaire des arènes de Nîmes et d'Arles ainsi que de plusieurs arènes du littoral méditerranéen.

Intégrant une grande partie des professeurs des écoles de musiques et conservatoires des régions PACA et Languedoc, cette formation nous offre aussi des concerts à géométrie variable allant du paso-doble au jazz des années 40(Glenn Miller)..

Cet orchestre, constitué de 25 musiciens dirigés par le chef d'orchestre, Mr Rudy Nazy, a parcouru toute la France pour divers concerts (Dunquerque, Théâtre de Bobigny) et spectacles (Rencontre photos d'Arles avec Christian Lacroix, Spectacle équestre avec Lucien Gruss)

Une belle soirée d'été en perspective !



Championnat RallySud 2019



Nous accueillons **les 13 et 14 avril 2019** cette association de passionnés de voitures miniatures téléguidées, dont le siège est à Nice.

Il n'existe en France que 4 associations de cette catégorie.

Ils ont choisi Aubais et notre **place du Cluz** pour cette deuxième manche du championnat Rally Sud 2019.

La première manche a eu lieu début mars à Baillargues.

Pour cette deuxième manche 20 participants sont déjà inscrits.

Nous vous attendons nombreux pour venir les voir concourir et les encourager pendant ces 2 jours.

Si vous possédez une voiture radiocommandée, vous pourrez profiter du circuit mis en place. Il vous sera aussi possible de louer un véhicule.

Un espace **gratuit** sera dédié aux enfants.

A noter que les préparateurs de voitures de rallye de chez Renault et Peugeot participeront à cet évènement.

Le foodtruck «L'Atelier» sera présent pendant ces 2 jours

Le Moulin de Carrière rouvre ses portes pour la belle saison.

Il accueillera des expositions artistiques variées en thèmes comme en techniques pour le plaisir des amateurs éclairés ou simples curieux.

Françoise Rutillet et Gérard Desfeux lanceront cette nouvelle saison qui se poursuivra avec les œuvres de Joël Bonnaud.

L'atelier « Peindre à Aubais » complètera ce premier trimestre.

Vernissage, lancement de la saison artistique le samedi 20 avril 2019 à 19h00

Ouvert les mercredi, vendredi, samedi dimanche et jours fériés de 13h à 20h

Moulin de Carrière



Retraite de Gérard Baffalie



Le personnel de la mairie et les élus ont fêté comme il se doit le départ de leur collègue et ami, Gérard Baffalie.

Après plus de 10 ans de bons et loyaux services, il s'en va pour une retraite bien méritée.

Gérard a toujours eu à coeur de mettre ses compétences et son savoir faire pour le bien être d'Aubais et de sa population. Nous lui en sommes reconnaissants.

Nous lui souhaitons tout le bonheur du monde dans sa nouvelle vie de jeune retraité avec son épouse Maï.

NOUVEAU SUR AUBAIS...

Deux nouvelles entreprises viennent de voir le jour à Aubais.



COACHING

Jean-Pierre GOURDIN vous accompagne afin d'atteindre vos objectifs de vie et/ou professionnels.

Sur rendez-vous uniquement.
Tél : 06 08 97 80 24
Mail : jpgourdin@devcdb.com

CHARPENTIER

Charpente- ossature bois - bardage - terrasse - pergola - auvent

Cédric ERRERA
«La Boîte à Bois»
www.laboiteabois34.fr
Tél 06 37 90 44 21
Mail c.laboiteabois@gmail.com



Souhaitons- leur le meilleur dans cette aventure qu'est l'entrepreneuriat.

POUR INFO...

Info-Flash est une application mise en place par la Communauté de Commune Rhony- Vistres- Vidourle pour toutes les communes qui la composent.

Elle vous permet de vous tenir informés **en temps réel** des événements, travaux, etc... sur votre commune ou une commune voisine.

Cette application téléchargeable sur votre mobile est **GRATUITE**



Info-Flash

Pour fêter la nouvelle année

C'est la compagnie Zyane qui est venue présenter aux 160 élèves de l'école élémentaire un conte sorti de sa «Boîte à histoires».

Les enfants, captivés, ont écouté «les bas des flamants», inspiré de l'œuvre d'Horacio QUIROGA (Contes de la Forêt vierge): s'agissant d'un spectacle musical, ils ont pu aussi taper dans les mains et découvrir des instruments d'Amérique du Sud.

A la fin du spectacle, les 2 comédiens-musiciens ont accueilli sur scènes quelques élèves ..

Le plaisir a été partagé, puisque le soir-même nous recevions ce message :

«MERCİ BEAUCOUP pour votre accueil et votre confiance, nous avons été très contents d'inaugurer notre nouvelle version des «bas des flamants» auprès des enfants d'Aubais.»

Tout s'est bien passé tant sur le plan technique* qu'au contact des enfants qui sont de super spectateurs, attentifs, curieux et très bon public.»

* un grand merci aux services techniques qui ont installé la salle et à Ariane qui était présente pour accueillir les artistes et leur montrer le fonctionnement de la «régie lumières» !

Ce spectacle a été financé grâce à la subvention de Noël versée par la municipalité à la coopérative scolaire.

Jouons ensemble aux mathématiques!

Dans le cadre de la **Semaine des Mathématiques**, les CP, les CM1 et les CM2 de l'école se sont rencontrés autour de jeux de société en lien avec l'univers des mathématiques (espace, tri, nombres, formes, volumes...).

L'idée était d'essayer de «dédramatiser» pour certains cette matière leur montrant qu'ils côtoyaient les mathématiques depuis leur plus jeune âge et ...

Cette après-midi récréative, mais toutefois studieuse, à laquelle étaient invités parents, grands-parents, mais aussi amis de l'école, s'est déroulée le Mardi 12 mars dans la salle des fêtes.

Pour une première édition, au lendemain de la reprise des vacances, ce fut une réussite: les enfants ont été ravis de ce temps d'échanges ludiques, les adultes présents ont semblé passer un moment agréable...

Elle sera très certainement reconduite en intégrant tous les élèves (cette semaine, les CE1 et les CE2 étaient «occupés» par la préparation de la fresque du préau...).



Petit «teasing» en attendant l'article de juin...

Cette année à l'école élémentaire, les élèves rencontrent différents univers des Arts visuels (projets financés par la coopérative scolaire).

Voici quelques photos des artistes en herbe à l'œuvre...

Rendez-vous en juin pour découvrir le résultat : nous aurons alors un magnifique préau multicolore!

(un grand merci à M. Martin pour le cadre de fixation du vitrail... efficace et précis... et aux services techniques pour la remise au propre de la «surface de création»... Au cours de la réalisation de ces travaux, Bruno a fait une chute. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement





DDTM du GARD Le débroussaillage obligatoire

Arrêté préfectoral du 8 janvier 2013

Plus d'informations sur :
www.gard.gouv.fr

Contact :
DDTM 30
ddtm-sel-foret@gard.gouv.fr

Pourquoi débroussailler ?

Propagation d'un incendie de forêt sans débroussaillage:



Objectif : ralentir la propagation du feu et diminuer son intensité

Propagation d'un incendie de forêt avec débroussaillage:

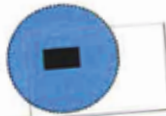


Qui doit débroussailler ?

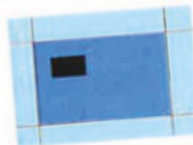
Sont concernés les constructions, chantiers, et installations de toute nature situés au sein des bois, forêt, landes, garrigues de plus de 4 ha, ainsi qu'à moins de 200 mètres de ces massifs.

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doivent être réalisés sur une profondeur de 50 mètres autour des constructions, chantiers et installations de toute nature. **Les travaux sont à la charge du propriétaire de la construction, du chantier ou de l'installation de toute nature, même si il n'a pas la maîtrise foncière des parcelles à débroussailler.**

En zone U du plan local d'urbanisme, les parcelles doivent être intégralement débroussaillées, bâties ou non, par le propriétaire de ces parcelles.



Construction en zone N ou A :
Obligation sur un rayon de 50 m / bâti



Parcelle construite ou non en zone U
Obligation sur l'intégralité de la parcelle



Parcelle construite en zone U (périphérie zone N ou A)
Obligation sur l'intégralité de la parcelle et sur un rayon de 50 m / bâti

Comment débroussailler ?

- mise à distance de 3 mètres entre les houppiers (développement des branches) des arbres
- possibilité de conserver un bouquet de 80 m² au maximum ou des haies en les isolant de la végétation environnante
- élimination de la végétation arbustive au sol
- mise à distance de 3 m entre les houppiers des arbres et l'habitation à protéger
- un gabarit de 5 m de largeur par 5 m de hauteur sur la voie d'accès privée à l'habitation



Élimination des branchages issus du débroussaillage :

- De préférence : par broyage, compostage ou apport en déchetterie
- Le règlement sanitaire départemental (RSD) Interdit de façon permanente le brûlage des déchets verts des particuliers.
- Par dérogation au RSD : en dehors de la période du 15 juin au 15 septembre, les résidus de débroussaillage peuvent être brûlés. Le feu doit être mené avec précaution (respect de l'arrêté du 31 août 2012 relatif à l'emploi du feu, une déclaration en mairie est nécessaire du 1^{er} février au 14 juin).

Précautions à prendre :

- Prévenir les pompiers
- Uniquement si la vitesse du vent est inférieure à 20 km/h
- Incinération entre le lever du soleil et une heure avant son coucher
- Réserve d'eau à proximité
- Surveillance constante du feu
- Extinction totale 1 heure avant le coucher du soleil

Réunion publique

Olivier vous en a parlé dans sa rubrique «Le mot du policier municipal» :

la réunion publique concernant les obligations de débroussaillage aura lieu le **mercredi 10 avril 2019 à 18h30 à la Salle des Fêtes**. Cette réunion est organisée par la DDTM.

N'hésitez pas à venir poser vos questions, cela pourrait vous être utile.

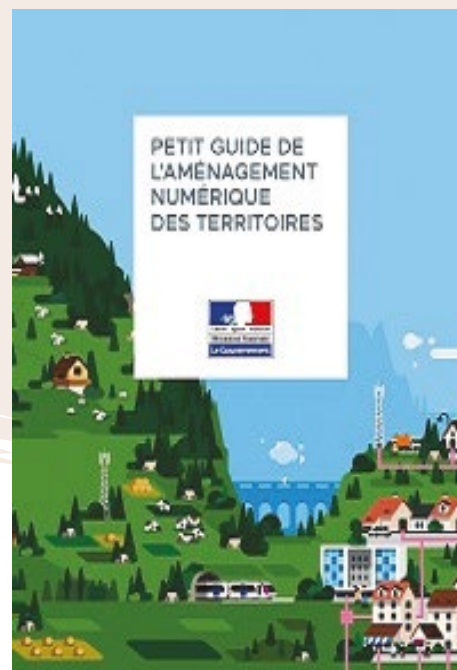


Tout savoir sur l'accélération de la couverture numérique des territoires

Afin de faire une présentation plus approfondie du déploiement numérique sur le territoire, le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales a édité deux brochures de communication :

«Pour une France 100% connectée» et «Petit Guide de l'Aménagement Numérique des Territoires».

Ces 2 documents sont consultables et téléchargeables sur le site du ministère : www.cohesion-territoires.gouv.fr



COMMISSION DE L'URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE			
BONNET Vincent	Chemin de la Dépine	Accordé	20/12/2018
CHARPENTIER Anne-Marie	3 bis rue du marquis	Sans suite	17/01/2019
CANET Joël	Chemin des masques	Accordé	18/01/2019

DECLARATION PREALABLE			
SEBASTIEN Aurélien	Rue du Nord	Non opposition tacite	12/11/2018
SIMPSON Nessie	800 chemin du pioch	Non opposition	12/11/2018
DESVEAUD Elodie	659 chemin de Junas	Non opposition	04/12/2018
LOPEZ Lionel	48 chemin des pins de la motte	Non opposition	18/12/2018
PANTEL Yves	10 chemin de la Roque	Non opposition	18/12/2018
TEISSON Olivier	275 Rte de Congenies	Non opposition	20/12/2018
SIMPSON Vanessa	800 chemin du pioch	Non opposition	20/12/2018
GIRARD Romain	352 chemin sous les Clos	Non opposition	03/12/2018
JAUBERT Eric	330 chemin Vieux	Non opposition	06/12/2018
VIGNARDET Bernard	8 rue Arthur Mabelly	Non opposition	08/01/2019
DUVIGNAU Brice	200 chemin de la ville des chênes	Non opposition	11/01/2019
DANDRIEUX Julien	7 rue des cevennes	Non opposition	12/01/2019
FLOTTE Géraldine	14 rue droite	Non opposition	22/01/2019
EDF ENR SOLAIRE	76 chemin du Moulin d'Aimargues	Non opposition	28/01/2019
SIMPSON Nessie	800 chemin du pioch	Non opposition	31/01/2019
FLOTTE Géraldine	14 rue droite	Non opposition	07/02/2019
MOTARD Florent	610 Rte d'Aigues Vives	Non opposition	07/02/2019
LIOTAUD Maxence	25 impasse des Iris	Non opposition	12/02/2019
MIROIR Jacques	125 chemin de toutazor	Non opposition	25/02/2019
HUANT Jean-Christophe	421 chemin des Masques	Non opposition	25/02/2019
FLORENTINO Juliette	16 rue René Grousset	Non opposition	25/02/2019
SIRET Emmanuel	136 chemin des Masques	Non opposition	05/03/2019
OUI ENERGIES	200 chemin du relais	Non opposition	05/03/2019
ROSSENBLATT Jean-françois	Perigueil	Opposition	06/03/2019

APE



Le vendredi 8 février dernier, le Loto des Ecoles, qui a réuni parents et enfants, nous a permis de réaliser un bénéfice de 1547€ au profit des écoles.

Un grand merci à l'équipe enseignante pour leur mobilisation et à tous les parents qui ont permis à cette soirée d'exister en récoltant des lots ou en venant tout simplement partager ce moment de convivialité.

Mission réussie pour l'Association des Parents d'Elèves qui a pour vocation de créer du lien entre parents et enfants autour d'événements festifs.

Aussi, si vous souhaitez les aider, si vous avez des suggestions ou des idées de manifestations, n'hésitez pas à les contacter.

Mail : apeaubais@hotmail.com

Baïla Flamenco

Baila Flamenco vous propose des cours de Flamenco rumbas gitana et de Sevillanas sur Aubais avec notre nouvelle professeur «Luna Flamenca»..

Notre gala de fin d'année se déroulera le samedi 6 juillet 2019 en soiréeoù la fiesta sera au rendez-vous !!

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre la Présidente, Serna Soraya
06 88 65 73 85



Sport XP



Pour fêter le printemps, on se bouge au grand air de la garrigue !

Journées Détox à Villa Vicha avec l'Association SPORT-XP, le 16 mars et le 13 avril sur réservation !

Renseignements et inscriptions:

Mail : contact@sport-xp.fr

Tél. 06 86 23 08 57

Club Athlétique Aubaisien

Salut à toutes et à tous,

Le printemps arrive, et avec lui nos nouvelles machines :

- 2 vélos professionnels (fitness boutique) Vélo Generator II HEUBOZEN, modèle auto-alimenté, résistance électromagnétique 16 niveaux, selle réglable avec vérin pneumatique, 12 programmes, capteurs tactiles et ceinture télémétrique de série.

- 1 machine à abducteurs Panatta pour compléter la machine à adducteurs (exercice inverse)

- 1 paire d'haltères BODYSOLID 40kg pour compléter notre série actuelle, poignée antidérapantes ergonomiques et plaques en caoutchouc.

Toute l'équipe du Club Athlétique Aubaisien :

Antonio, Cédric, Charlie, Jérémy, Mathias, Mouss, PY, Sébastien et Stéphane (responsables de salles et membres du bureau) sera ravie de vous renseigner et de vous conseiller.

N'hésitez pas à venir faire une séance d'essai gratuite

Sportivement

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 8h30 à 21h00

Fermé le dimanche,, pendant la fête votive et les jours fériés

Contact :

Courriel ca.aubais@gmail.com

Tél. 06 23 72 17 43



Judo Club Aubaisien

2019 démarre fort pour le JCA !

Ce début d'année est marqué par de nombreuses compétitions et par les très bons résultats de nos judokas aubaisiens.

Ainsi, dès le 12 janvier avait lieu le grand prix régional à Aramon. Maël Féron s'en tire plutôt bien pour sa première chez les cadets. Il remporte plusieurs combats et marque 20 points pour la ceinture noire.

C'est plus compliqué pour Maxence Baeza en junior. Il ne sort pas de poule malgré une belle attitude.

Le 13, nos minimes n'étaient pas en reste lors de la 3ème manche du championnat du Gard. Robin André et Gabriel Tziniras se comportent bien mais n'accèdent pas au tableau final.

Yann Douaouia et Lucas Jourdain décrochent la médaille de bronze. Lucas Guillard s'adjuge la 1ère place.

Chez les benjamins, la formation continue. Tristan Sanchez manque encore de confiance en lui pour pouvoir s'imposer. Anis El Annaz Dehour passe la phase de poule puis s'incline en 1/4 de finale après de bons combats.

Samedi 26 janvier, c'est à Bellegarde que nos judokas de 4 à 12 ans se sont retrouvés pour une animation inter clubs. L'occasion pour tous de pratiquer avec des adversaires différents dans une ambiance bon enfant.

Pour ceux qui s'étaient qualifiés lors de la phase départementale, le 1/2 finale régionale se passait à Mèze le 2 février. Tristan manque toujours d'assurance et n'ose pas suffisamment. Face aux meilleurs judokas du Languedoc Roussillon, Yann Douaouia progresse, fait de très bons combats mais ça ne suffira pas.

Lucas Guillard se classe 5ème après un parcours compliqué. Lucas Jourdain décroche une belle médaille de bronze !

Le lendemain avait lieu le championnat Gard/Hérault/Lozère cadet. Maël Féron se qualifie pour le critérium de France en se classant 3ème de cette compétition disputée.

La deuxième journée du tournoi des 4 saisons se déroulait à La Calmette le 6 février. Voici les résultats de nos judokas : Clarence Laurent marque 27 points en technique et 14 en combat. Noah Guiraud 28 points en technique, Charlie Wallart 30 et 14, Alexi Rebouta 26 en technique et Kieran Balp 36 et 17.

La finale Occitanie minime a eu lieu le 17 février à Toulouse pour nos deux Lucas qualifiés. Il ne restait que les plus forts de toute la grande région. Lucas Jourdain tombe sur un tirage difficile, stresse, doute, manque de sérénité et ne parvient pas à s'exprimer. Dommage, il pouvait espérer un résultat meilleur.

Lucas Guillard en -34kg prend l'initiative, cherche sans cesse à attaquer. Cela lui réussit jusqu'en 1/2 finale où il se fait contrer. Il remporte le combat pour la médaille de bronze et se qualifie pour la coupe de France minime !!!

Les «Lucas» représenteront également le Gard lors du championnat de France par équipes de département.

3 judokas qualifiés pour des compétitions nationales, de nombreux autres qui tentent leur chance, s'accrochent, travaillent...Tout cela est très prometteur !!

Bravo à tous pour votre engagement, votre attitude et vos résultats !

La saison continue pour le JCA et plusieurs manifestations sont programmées prochainement.

Nous recevrons au foyer d'Aubais la 3ème journée du tournoi des 4 saisons le mercredi 27 mars. Le samedi 30 mars, nous organiserons au même endroit un interclub rassemblant habituellement plus de 200 judokas !

Le stage sportif multi activités ouvert aux enfants de 6 à 14 ans aura lieu à Aubais pendant les vacances de printemps du 23 au 25 avril.

Enfin, nous clôturerons la saison par la cérémonie de remise des ceintures aux nouveaux promus lors de la journée de fin d'année au mois de juin.

A bientôt sur les tatamis...



Gard'O Dog

Vous aimez passer du temps avec votre compagnon à 4 pattes ??
Marcher, courir ou pédaler??

Canimarche/ Canicross / CaniVTT et Canitrott

Rejoignez le club des Gard'O Dog où il fait bon s'amuser avec son chien !

Des sorties adultes tous les lundis soir pour tous les âges, et des sorties enfants tous les vendredis soir !

Chez les Gard'O Dog un seul mot d'ordre : le plaisir avant tout !

RDV sur le site FSLC pour plus d'info sur le sport, sur la page Facebook Gard'O Dog
ou contacter la présidente du club Galdys au 06.79.29.13.72



Le club taurin La Bourgino

Le samedi 30 mars à partir de 10h30 ,vente des cartes aux sociétaires devant le café de la Renaissance.
Merci à Estelle et Franck

Venez prendre une collation : grillades et apéritif offert aux sociétaires.

Le loto a eu lieu le 26 janvier 2019 à la salle des fêtes à Aubais. Participation correcte et remerciements aux
razeteurs présents.

Nous ferons un déjeuner à la manade de l'Occitane. Nous vous indiquerons la date et l'heure. Pensez à vous
inscrire au café, à la pâtisserie de la Promenade ou au siège . Participation aux frais du déjeuner

Le 08 juin 2019, nous organisons une journée taurine à la manade de la Vidourlenque à Aubais
Ferrade, vache et encierro. Repas et musique assurés. Participation aux frais. Pensez à vous inscrire.

le bureau

Avril 2019

Samedi 6 à 15h	Carnaval des Enfants	Parc des Aubrys
Mercredi 10 à 18h30	Réunion publique pour le débroussaillage	Salle des fêtes
Samedi 13 midi et soir	10 ans de l'AMAP «Les cagettes du Vidourle»	Salle des fêtes
Samedi 13	Sport XP Journée Détox	Villa Vicha
Samedi 13 de 11h00 à 19h00 dimanche 14 de 9h00 à 13h00	Championnat R C Rally Sud 2019	Place du Cluz
Pâques samedi 20 à 19h00	Ouverture du Moulin de Carrière vernissage	
Du mardi 23 au jeudi 25	Stage sportif Judo Club	Dojo
Dimanche 28 à partir de 8h	Vide grenier Aubais 2000	Place du Cluz

Mai 2019

Mercredi 8 10h15 11h15	Cérémonie commémorative 8 mai 1945	Aigues Vives Départ de la mairie d'Aubais
Samedi 11 à 18h	Loto des jeunes	Place du château
Dimanche 12	Balade gourmande de l'APE	
Samedi 18 à 18h00	Concert Sauta Rock	Parc Des Aubrys
Dimanche 26 de 8h00 à 18h00	Elections Européennes	Salle des fêtes

Juin 2019

Dimanche 9 à partir de 9h	Ferrade du Club Taurin	Manade de la Vidourlenque
Dimanche 16	Vide grenier nocturne Dames de Coeur	Place du Cluz
Jeudi 20 à 21h30	Concert CHICUELO et Cécilia Arbel repas tiré du sac	Parc Des Aubrys
Vendredi 28 à partir de 18h	Fête des Ecoles	Cour du Centre socio-éducatif

N° À SAVOIR

Pompiers : 18 (fixe) 112 (portable)

Policier municipal : police.municipale@aubais.fr - 06.15.45.34.47

Gendarmerie : 17 / 04.66.80.03.29

Police intercommunale : 04.66.53.25.51 (à partir de 18h30, 7j/7j)

SAMU : 15

SAUR (Eau potable) : Service Client - 04.30.62.10.01

Dépannage - 04.30.62.10.09

AQUALTER (Eaux usées) : 04.67.04.26.79

Eclairage Public SPIE : 0.800.055.066 (n° vert)

Gaz : 0.810.433.030

Electricité : 09.726.750.30

Orange : Service commercial : 10.14 Dépannage 7 j/7 : 39.00

MÉDICAL

MEDECINS GENERALISTES	04.66.80.79.30	Dr Michel CADILHAC	Centre Médical M.N.R. 1, Lotissement La Condamine
	04.66.77.11.68	Dr François LUCAS	
	04.66.80.72.07	Dr Sylvestre SARRUT	Chemin du Mas de la Vieille
PHARMACIE	04.66.80.72.42	Lundi au vendredi	8h50/12h30 – 14h30/19h30
		Samedi	8h50/14h
DENTISTES	04.66.80.70.14	Dr Mathias LACROIX	Centre Médical M.N.R. 1, Lotissement La Condamine
		Dr Céline BRES	
		Dr Ariane TRAVAUX	
INFIRMIERES	04.66.80.70.50	Nathalie MARION	1, Route d'Aigues Vives
	06.75.87.08.99	Sylvie COPP (04.66.80.20.44)	
	06.69.00.69.31	Adeline GALTIER	44, Chemin des Détours
	04.66.35.22.50	Montserrat FERRES CARRION	4, Rue Mastroquet
	06.24.48.23.51	Corinne QUITTET	
	06.77.13.01.63	Anne-Marie GENEVOIS	
	06.82.32.88.00	Stéphanie ORIOL	902, Route d'Aigues-Vives
SAGE-FEMME	07.70.08.54.81	Mme COLLET	1, Route d'Aigues Vives
OSTÉOPATHE	07.78.38.05.48	Margaux LOVETRI	40, Chemin du Mas de la Vieille
MASSEUR-KINE. OSTÉOPATHE	04.66.80.77.87	Muriel VEZINET	10, Rue du Chemin Neuf
	04.66.80.14.94	Audrey ROUQUETTE Michaël LE DOUCEN	ZAC Oreille - 18, Chemin du Moulin de Carrière
ORTHOPHONISTE	07 80 00 83 31	Clémence REMMEAU	ZAC Oreille- 18, Chemin du Moulin de Carrière
PSYCHANALYSTE	06 38 13 83 68	Sandrine LAMBERT	305, chemin de l'Oreille

VIE QUOTIDIENNE

MAIRIE

11, avenue Emile Léonard
CS 40002 - 30250 AUBAIS Cedex
Lundi au vendredi
8h30 - 12h et 14h - 17h30
tél : 04.66.80.89.00
fax : 04.66.80.23.54
contact.mairie@aubais.fr
www.aubais.fr

Communauté de Communes RHONY VISTRE VIDOURLE

Lundi au jeudi
9h - 12h et 14h - 18h
Vendredi
9h - 12h et 14h - 17h
tél : 04.66.35.55.55

Maison de retraite

Les Mazets de l'Argilier :
04.66.73.63.20

DÉCHETTERIE

Du lundi au samedi
8h30 - 12h et 14h - 17h30
Fermée le mardi

ORDURES MENAGÈRES

Mardi et samedi matin : Bac Vert
Jeudi matin : Bac Jaune

LA POSTE

Lundi : 9h - 12h
Mardi : 9h - 12h
Mercredi : FERMÉ
Jeudi : 9h - 12h
Vendredi : 9h - 12h
Samedi : 9h - 12h
Levée du courrier tous les jours
10h
tél : 04.66.80.70.60

BIBLIOTHÈQUE

Mardi, Jeudi : 16h - 18h
Samedi : 17h - 18h
04.66.80.70.38

MARCHÉ

Mardi : 8h - 13h
Place du Cluz

PAROISSE CATHOLIQUE

Abbé Sébastien VERDIER
tél : 04.66.53.28.47
182, av. Emile Jamais
30310 Vergèze

ÉGLISE PROTESTANTE UNIE

Pasteur Christophe GRANADE :
04.66.72.09.78 (Calvisson)
Pasteur Iris SINGER :
04.66.53.12.81 (Aujargues)

NOTAIRE

Etude principale :

2 avenue Emile Léonard
30250 AUBAIS
Tel : 04 66 80 60 80
Fax : 04..66.80.22.07
Mail : henri.roquefeuil@notaires.fr

Bureau annexe :

101 route d'Aubais
30670 AIGUES-VIVES
(Tout courrier doit être adressé
au bureau principal à AUBAIS)
Tel : 04 66 80 60 80
Fax : 04.34.32.75.82